Pass-sport	O	……..… €	O
Pass +	O	……..… €	O
Autre	O	……..… €	O

Bulletin d'adhésion 2023-2024
Détection / Avancés / Ballet

Licence F.F.S.G. n° …….. (réservé au club)

Nom : …….. **Prénom** : ……..……..

Date de naissance : ….. /..... /..…..... Lieu de naissance : ……..……

Adresse : ……..……..……..……

Code Postal : …….. Ville : ……

☎ (père) : …… ☎ (mère) : ……

E-Mail ***(obligatoire pour prendre les licences- merci de nous signaler tout changement - écrire très lisiblement) :***

……..……..……

O **Frais d'adhésion :** 40 € *(uniquement la première année)*

Cotisations (1) **:**

O **Détection : 2 heures / semaine – 375 € (habitants GPS&O) – 380 € (habitants hors GPS&O)**
O 1 fois O 2 fois (187,50 € x 2 ou 190 € x 2) O 3 fois (125 € x 3 ou 126,67 € x 3)

O **Intermédiaires : 2h30 / semaine – 445 € (habitants GPS&O) – 450 € (habitants hors GPS&O)**
O 1 fois O 2 fois (222,50 € x 2 ou 225 € x 2) O 3 fois (148,33 € x 3 ou 150 € x 3)

O **Confirmés : 2h45 / semaine – 455 € (habitants GPS&O) – 460 € (habitants hors GPS&O)**
O 1 fois O 2 fois (227,50 € x 2 ou 230 € x 2) O 3 fois (151,67 € x 3 ou 153,33 € x 3)

O **Intensif : 5h/ semaine – 640 € (habitants GPS&O) – 645 € (habitants hors GPS&O)**
O 1 fois O 2 fois (320 € x 2 ou 322,50 € x 2) O 3 fois (213,33 € x 3 ou 215 € x 3) O 4 fois (160 € x 4 ou 161,25 € x 4)

O **Intensif+ : 7h15 / semaine – 840 € (habitants GPS&O) – 845 € (habitants hors GPS&O)**
O 1 fois O 2 fois (420 € x 2 ou 422,50 € x 2) O 3 fois (280 € x 3 ou 281,67 € x 3) O 4 fois (210 € x 4 ou 211,25 € x 4)

O **Heure supplémentaire de cours (glace ou sol) : 180 €/année**

O **Ballet seul : 590 € (habitants GPS&O) – 595 € (habitants hors GPS&O)**
O 1 fois O 2 fois (295 € x 2 ou 297,50 € x 2) O 3 fois (196,67 € x 3 ou 198,33 € x 3)

O **Complément Ballet (si inscrit dans un autre cours) : 490 €** (sol inclus)
O 1 fois O 2 fois (245 € x 2) O 3 fois (163,33 € x 3)

Intensif : 2h détection + 1h intermédiaires + 1h compétition + 1 h sol
Intensif+ : 2h45 confirmés + 2h30 intermédiaires + 1h compétition + 1 h sol
Ballet seul : 1h30 glace + 1h confirmé + 1h sol + costumes compétition + inscriptions compétitions

(1) Le prélèvement sur les coupons-sport et les chèques-vacances est passé de 1 % à 2.5 %, le club maintient sa participation à hauteur de 1 %. Les 1.5 % restants seront à la charge de l'adhérent (sur la valeur des tickets uniquement).

La totalité de la cotisation et le dossier complet doivent être remis à l'inscription. Les chèques, à l'ordre de l'ASM Patinage, seront remis en banque aux dates précisées ci-dessous. Toute inscription est définitive et tout mois commencé est dû.

Conditions d'utilisation de la glace *(extrait du règlement intérieur) :*

- Le port des gants est obligatoire (sous peine d'expulsion de la glace).
- Les cheveux doivent être attachés,
- Une tenue de sport est exigée (pas de jean, robe, doudoune, écharpe, bonnet),
- Les chewing-gum sont interdits pendant les cours,
- Les patins sont prêtés par la patinoire jusqu'aux vacances de la Toussaint maximum,
- Seuls les patins de patinage artistique (classiques blancs) seront acceptés (pas de patin de hockey, ni avec scratch),
- Arrivée des patineurs pour échauffement 15 mn avant le cours.

Assurance – Autorisation – Règlement intérieur – Stationnement :

- Les parents ne restent pas dans l'enceinte de la patinoire durant les cours. Nous vous rappelons que les horaires des cours doivent être scrupuleusement respectés, les encadrants n'étant pas chargés d'assurer un service de garderie. Une amende est mise en place à partir de la rentrée 2023 pour les retards à répétition (cf règlement intérieur).
- J'autorise l'ASM à utiliser les photos de moi-même ou de mon enfant dans tous supports de communication,
- Je déclare avoir pris connaissance et accepter les garanties et montant proposés par les assurances souscrites par l'ASM auprès d'Axa sous le n° 0010000343752087, si mon enfant blesse un autre patineur ou s'il endommage la patinoire. Si mon enfant se blesse seul, je suis couvert par ma propre assurance,
- Je prends acte de ma possibilité de souscrire des garanties individuelles supplémentaires qui resteront à mon appréciation et à ma charge *(renseignements auprès du Bureau),*
- Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du club affiché dans la patinoire et sur le site de l'ASM et m'y conformer,
- Pour le ballet : j'autorise le club à déplacer mon enfant dans le cadre des compétitions. Un comportement irréprochable sera demandé aux patineurs, faute de quoi, le Bureau se réserve le droit ne plus emmener le patineur concerné en compétition.
- **J'ai pris connaissance du fait que je ne dois pas stationner mon véhicule sur le parking privé de la patinoire**.

Pièces à fournir à l'inscription *(obligatoire) :*

- ☐ Bulletin d'inscription
- ☐ certificat médical/questionnaire de santé
- ☐ attestation d'assurance responsabilité civile
- ☐ cotisation (pas de CB)
- ☐ 1 photo d'identité
- ☐ courriers Pass avec codes (si élligible)
- ☐ groupe ballet : charte d'engagement au Ballet, signée *(annexe 3 du règlement intérieur)*

Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.

Stages *(si un minimum de 10 patineurs par stage)* :

Première semaine des congés scolaires (en soirée).
Les stages pour le ballet sont obligatoires.

Compétitions individuelles/déplacements ballet :

A la charge des parents, le club effectuera le règlement global et une facture sera éditée à chaque parent, après la compétition.

Manifestations/gala :

Téléthon : samedi 9 décembre de 11 h 30 à 12 h 30 – les parents patinent avec leurs enfants (5 € minimum/personne reversés au téléthon)
Noël : mardi 19 décembre de 18 h 30 à 19 h 30
Gala : samedi 25 mai ou dimanche 26 mai (à confirmer)
Réservez ces dates !

Fait à …….. le ……

Signature de l'adhérent ou de son représentant (si mineur),

Règlements :

Acompte	Montant	Modalité paiement	N° chèque	Banque	Emetteur (si différent adhérent)
1 5/10		○ espèces ○ chèque ○ coupon-sport (+1.5%) ○ chèques-vacances (+1.5%) ○ Pass Sport ○ Pass + ○ Autre			
2 5/11		○ espèces ○ chèque ○ coupon-sport (+1.5%) ○ chèques-vacances (+1.5%) ○ Pass Sport ○ Pass + ○ Autre			
3 5/12		○ espèces ○ chèque ○ coupon-sport (+1.5%) ○ chèques-vacances (+1.5%) ○ Pass Sport ○ Pass + ○ Autre			
4 5/01		○ espèces ○ chèque ○ coupon-sport (+1.5%) ○ chèques-vacances (+1.5%) ○ Pass Sport ○ Pass + ○ Autre			
5 (si cumul patinage/ballet uniquement) 05/02		○ espèces ○ chèque ○ coupon-sport (+1.5%) ○ chèques-vacances (+1.5%) ○ Pass Sport ○ Pass + ○ Autre			
6 (si cumul patinage/ballet uniquement) 05/03		○ espèces ○ chèque ○ coupon-sport (+1.5%) ○ chèques-vacances (+1.5%) ○ Pass Sport ○ Pass + ○ Autre			
7 (si cumul patinage/ballet uniquement) 05/04		○ espèces ○ chèque ○ coupon-sport (+1.5%) ○ chèques-vacances (+1.5%) ○ Pass Sport ○ Pass + ○ Autre			
Total					

Souhaitez-vous une attestation de paiement pour votre Comité d'entreprise ? : oui ○ non ○ *Fait* ○
(uniquement si votre CE vous rembourse une partie de la cotisation)
(seul est pris en compte pour l'attestation, le montant réglé par l'adhérent, hors Pass)